



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 5 AVRIL 2022 À 20H30
SALLE DU CONSEIL
HOTEL DE VILLE

ORDRE DU JOUR

Le MARDI 5 AVRIL 2022 à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de MARLY LA VILLE se réunira en Séance Publique, dans la salle du conseil à l'HOTEL DE VILLE pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

FINANCE

- N° 1 - Approbation du compte du receveur
- N° 2 - Vote du compte administratif 2021 - Budget Commune
- N° 3 - Affectation des résultats 2021 - Budget Commune
- N° 4 – Rapport d'orientations budgétaires
- N° 5 - Débat d'orientations budgétaires

INTERCOMMUNALITE

- N° 6 - **CARPF** – Approbation de la modification des statuts de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France – compétence maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement, lutte contre l'érosion des sols)

CULTURE

- N° 7 – **CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE** – Demande de subvention d'aide à la structuration pédagogique des établissements d'enseignement artistique spécialisé – ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE et DE ECOLE MUNICIPALE DE DANSE MUNICIPALES

INTERCOMMUNALITE

- N° 8 – **SIAEP de BELLEFONTAINE** – Rapport annuel 2020 du délégataire VEOLIA titulaire de la délégation du service public en eau potable

- N° 9 – **SIAEP de BELLEFONTAINE** – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2020 (RPQS 2020)

AFFAIRES GENERALES

- N° 10 – TIRAGE AU SORT JURYS D'ASSISES 2023

A MARLY LA VILLE, le 29 mars 2022

Le Maire, André SPECQ